



Technicentre TGV de Lyon



Compte rendu CHSCT du 17 septembre

Le 17 septembre avait lieu la réunion du CHSCT, la délégation **SUD-Rail** avait posé plusieurs questions, ci-dessous quelques réponses de la direction à celles-ci.

Comment est prévu le lavage des tee-shirt coton?

Le futur prestataire ELIS les prendra en charge.

SUD-Rail note une avancée puisque jusqu'à présent la direction le refusait systématiquement.

SUD-Rail demande le nettoyage complet des vestiaires.

Pour la direction, cela se fait une fois par an.

Pourtant cela aurait besoin d'être fait de fond en comble, le dessus des casiers, le dessous...

Où en est l'évaluation des risques professionnels?

Ceux-ci sont en cours, jusqu'au début 2015. Une fois cette évaluation finie, les agents recevront si nécessaire les EPI adaptés (casque, bouchons d'oreille moulés...)

Infos diverses

Normalement tous les éclairages doivent fonctionner, si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire une demande d'intervention à Io par l'intermédiaire du cahier de liaison se situant chez le répartiteur ou par votre DPX...ou aux militants **SUD-Rail**.

Un remplissage à mémoire de forme est actuellement à l'étude pour remplacer les madriers en bois situés dans l'atelier spécialisé

Suite à de nombreuses annotations sexistes visant une cadre traction sur les carnets de bord, la direction veut faire appel à un cabinet d'expert graphologue afin de retrouver l'auteur de ces écrits condamnables, ceci est valable pour les agents du Technicentre TGV, du Technicentre Rhône/Alpes et de l'établissement traction.

Il est surprenant que les directions n'aient rien fait lorsqu'il les écrits attaquent une cheminote exécution, ou des militants syndicaux, ou des étrangers.

SUD-Rail s'est abstenu sur cette consultation, les autres membres présents ont voté pour.

Quoiqu'il en soit, le contrôle rétroactif est interdit; et cela s'apparente fort à un dépistage génétique et donc une atteinte à la liberté individuelle